

Municipales 2026

Et si l'on regardait enfin le lycée agricole comme un acteur stratégique de la commune ?

À l'heure où les candidats aux élections municipales élaborent leurs projets pour les six années à venir, une question mérite d'être posée partout en France, dans les petites comme dans les grandes communes : **Connaissons-nous réellement le rôle que joue le lycée agricole dans la vie de notre territoire ?**

Trop souvent perçu uniquement comme un lieu de formation, le lycée agricole est en réalité un acteur quotidien, concret et structurant du développement local.

Implantés au cœur des bassins de vie, les lycées agricoles du réseau CNEAP - Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé - ne sont pas des établissements « à côté » de la commune.

Ils sont **dans** la commune, **avec** la commune, **pour** la commune.

Ils forment les jeunes du **territoire**, mais ils font bien plus que cela.

Ils créent du **lien** entre les générations.

Ils soutiennent l'**économie locale**.

Ils valorisent les productions agricoles de **proximité**.

Ils participent à l'**animation** de la vie communale.

Ils sont des **partenaires** naturels des projets municipaux liés à l'alimentation, à la transition écologique, à la jeunesse, au patrimoine rural et à la cohésion sociale.

Partout en France, des exemples concrets existent déjà :

- des marchés de producteurs coconstruits avec la commune,
- des projets de circuits courts avec les agriculteurs locaux,
- des animations auprès des écoles primaires,
- des événements ouverts aux habitants,
- des projets pédagogiques qui valorisent le patrimoine et les savoir-faire du territoire,
- des partenariats économiques qui soutiennent l'emploi local.

Le lycée agricole est à la fois un **pôle éducatif, économique, social et territorial**.

Comme le résume Jérémie Loisel, chef d'établissement d'un lycée du réseau CNEAP et maire d'une commune voisine : « *Bien plus qu'un lieu de formation, notre lycée agricole est un acteur essentiel du développement local, du lien social et de la transmission de l'identité rurale.* »

André Larralde, également chef d'établissement d'un lycée du réseau CNEAP et maire d'une commune voisine souligne encore : « *Le lycée agricole est un acteur économique à part entière. Il valorise les filières locales, soutient l'emploi et participe directement à l'attractivité de nos espaces ruraux.* »

Ce regard croisé d' élu local et de responsable d'établissement dit une chose essentielle : **le lycée agricole est un partenaire stratégique pour une équipe municipale.**

À l'heure des enjeux majeurs qui traversent nos communes - alimentation de qualité, transition écologique, attractivité des territoires, jeunesse, maintien du lien social - il serait dommage de ne pas s'appuyer sur une ressource déjà présente, engagée et opérationnelle.

Les lycées agricoles du réseau CNEAP représentent chaque année des milliers d'euros injectés dans l'économie locale, des emplois, des partenariats multiples avec les acteurs du territoire et des milliers de jeunes formés en lien direct avec les besoins des communes.

Collaborer avec un lycée agricole, ce n'est pas simplement soutenir un établissement scolaire. **C'est investir dans l'avenir du territoire.**

À l'approche des municipales 2026, le CNEAP invite les candidats et futurs élus à regarder le lycée agricole non pas comme une structure parmi d'autres, mais comme un allié naturel pour construire des politiques locales ambitieuses, durables et profondément ancrées dans la réalité du terrain.

Parce que nos communes ont besoin de solutions concrètes, de partenaires engagés et d'acteurs de proximité,

Regardons le lycée agricole pour ce qu'il est déjà : un moteur du développement local.

Michel DANTIN
Président du CNEAP

Stéphanie BESSON
Présidente de l'UNEAP

Jean-François TAMBOURIN
Président de la FFNEAP

A propos du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)

Le réseau CNEAP fédère 172 lycées, 132 unités de formation par apprentissage et près de 100 centres de formation continue répartis sur la métropole et l'outre-mer, en fort lien avec le monde professionnel et les territoires. En formation scolaire, par apprentissage et en formation continue, les équipes pédagogiques et éducatives préparent les apprenants, aux métiers de la nature et du vivant, de la 4^{ème} au Bac+3. Au-delà de leurs missions de formation et d'insertion professionnelle, les établissements du CNEAP constituent de véritables centres de ressources et un réseau d'employeurs, participant ainsi à la dynamique territoriale.
<http://www.cneap.fr>

Contact presse

Maud ADAM, directrice Pôle Communication, 06 16 52 76 50, maud.adam@cneap.fr